Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.org

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 095-219503703-20260313-2026DM05-CC

N° : 2026DM05

SERVICE : Juridique **REF. : LL**	DECISION DU MAIRE 2026

Objet

SIGNATURE DU CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC IDEATION INFORMATIQUE

Le Maire de Marines,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CMa-06-03 du 9 juin 2023 « Modification de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire »,

Considérant la nécessité pour la commune de Marines d'utiliser un logiciel de gestion de l'activité du service technique,

Considérant l'usage du logiciel FLUXNET depuis plusieurs années,

Considérant la nécessité de renouveler annuellement le contrat de maintenance et la proposition de la société IDEATION Informatique,

DECIDE

Article 1 : De signer le contrat de maintenance pour le logiciel FLUXNET avec la société IDEATION Informatique pour une durée d'un an à compter du 5 avril 2026 pour un montant de 575 euros HT soit 690 euros TTC

Article 2 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité ainsi qu'au Conseil départemental du Val d'Oise.

Fait à MARINES, le 13/03/2026

Le Maire,



Nadine NINOT

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 095-219503703-20260313-2026DM05-CC